

IMMATRICULATION D'UNE SCI

Gestion complète & dépôt sans erreur

COMPRENDRE LA SCI

- **SARL = Société à Responsabilité Limitée.**
- **Minimum 2 associés.**
- Structure dédiée à la gestion et à la transmission d'un **patrimoine immobilier.**
- Fonctionnement **souple**, adapté aux projets familiaux.
- Immatriculation obligatoire via le **Guichet unique (INPI).**



LES ÉTAPES CLÉS

PUBLICATION JAL

1

- Rédaction de l'annonce de constitution
- Vérification des mentions obligatoires
- Obtention de l'attestation



Valider la création juridiquement.

CONTRÔLE & SAISIE

2

Vérification de cohérence :

- Statuts
- Identification associés
- DBE
- Saisie complète sur le Guichet Unique



Éviter tout rejet du greffe.

VALIDATION & KBIS

3

- Suivi du dossier auprès du greffe
- Réception du Kbis



Obtenir l'existence juridique de la société.

POINTS DE VIGILANCE

Statuts

- Doivent être signés, datés, cohérents
- Mentionner clairement : répartition des parts, conditions de cession et pouvoirs du gérant

Pièces d'identité des associés

- Pièce d'identité de chaque associé
- Extrait d'acte de naissance de moins de 3 mois
- Extrait Kbis pour les associés personnes morales

Capital social

- Aucun dépôt de fonds obligatoire en banque
- Aucun certificat de dépôt des fonds requis
- Possibilité d'apports en nature (biens immobiliers)



Bénéficiaires effectifs (DBE)

- Obligatoire dès la création

MEDIALEX

Document édité le 01.06.2026